

## Liste des délibérations examinées par le Bureau du lundi 11 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi onze décembre à dix-sept heures trente, les membres du Bureau de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

**Présents : Mesdames et Messieurs**, Blaise AZNAR, Jean-François BAULES (pour les points n°2 à n°7), Florence BELOU, Mathieu BLESS, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Sébastien CHARRUYER (pour les points n°1 à n°6), Robert CINQ (pour les points n°6 à n°7), Monique CORBIERE-FAUVEL, Laurence CRANSAC-VELARINO (pour les points n°2 à n°7), Oliver DAMEZ, Isabelle FOUROUX-CADENE, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOET, Michelle LAVIT, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND, Régine MOULIADE, Pascale PUIBASSET (pour les points n°2 à n°7), Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Guy SANGIOVANI, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Claire VILLENEUVE.

**Excusés ayant donné pouvoir : Mesdames et Messieurs**, Michel MALGOUYRES à Bernard MIRAMOND, Francis MONSARRAT à François JONGBLOET, Alain SORIANO à Martine SOUQUET.

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs**, Alain ASSIE, Thierno BAH, Sébastien CHARRUYER (ne prenant pas part à la décision du point n°7) Bernard EGUILUZ, Marie GRANEL, François VERGNES.

**Secrétaire de séance : Paul BOULVRAIS**

### Décisions du Bureau

Décision n°	Point n°	OBJET DE LA DECISION	
58_2023DB	1	01- Emprunt d'un montant de 1 800 000 € pour le financement des investissements 2023/2024 du Budget Assainissement	Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés
59_2023DB	2	02- Réalisation du diagnostic pré-opérationnel foncier des friches - Demandes de financement (Fonds vert et LEADER)	Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés
60_2023DB	3	03- Demande de subventions pour la création d'une station d'épuration Commune de Salvagnac	Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés
61_2023DB	4	04- Demande de subventions pour la création d'une station d'épuration Commune de Saint-Urcisse	Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés
62_2023DB	5	05- Installation de stationnements vélos Tranche n°3 pour l'année 2024 - Demande de subventions	Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

63_2023DB	6	06- Demande d'appui financier auprès de l'ANAH et de partenaires pour le financement du suivi-animation de l'OPAH communautaire de Droit commun et de l'OPAH-RU multisites	Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés
64_2023DB	7	07- Avis de la Communauté d'Agglomération sur la dérogation à la règle d'urbanisation limitée dans le cadre de la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Salvagnac au titre de l'article L142-4 du Code de l'Urbanisme	Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

A Técou, le 19 DEC. 2023



Président,  
Paul SALVADOR



Mise en ligne, Affichage le 19 DEC. 2023